

Politique Energie Climat Territoriale :
**Comment évaluer
le niveau d'engagement
de ma collectivité ?**



Secrétariat
2, chemin de Palente
F-25000 Besançon
Tél. : +33 381 65 36 80

Bureau Bruxelles
1, square de Meeûs
B-1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 504 78 60

www.energy-cities.eu

Energy Cities,
Structure de Soutien officielle



Grille pragmatique d'analyse

Utilisation : entourer les paragraphes où vous estimez vous situer

ORGANISATION	POLITIQUE	PARTICIPATION	FINANCEMENT	EVALUATION	NIVEAU
<p>Le Maire/Président a demandé d'introduire systématiquement la dimension "énergie-climat" dans toutes les politiques publiques, dont les documents d'urbanisme pour dépasser les objectifs 3x20.</p> <p>Un mandat sans ambiguïté est donné en ce sens au Directeur Général</p> <p>Une Agence locale "énergie-climat" partenariale mobilise les acteurs locaux.</p>	<p>Le PCET est mis à profit pour redéfinir le plan stratégique de la collectivité ; l'ensemble des politiques sectorielles est revisité pour s'aligner sur les objectifs "énergie-climat".</p> <p>La collectivité est signataire de la Convention des Maires (>3x20 sur son territoire). Le PCET est ajusté pour remplir ces engagements.</p> <p>Une vision de long terme (à une génération au moins) du territoire de la collectivité est établie avec des scénarios de futurs possibles et désirables.</p>	<p>Le PCET engage l'ensemble des acteurs du territoire, grâce au processus collectif de co-construction qui a été instauré.</p> <p>Des initiatives de la société civile se développent et sont encouragées.</p> <p>Des acteurs, et groupes d'acteurs, locaux s'engagent sur des objectifs quantifiés.</p>	<p>Le PCET aligné sur les objectifs de la Convention des Maires est une des composantes stratégiques de l'élaboration du budget.</p> <p>Les mécanismes de financement innovants sont généralisés et proposés à tous les acteurs publics et privés.</p> <p>L'épargne locale est mobilisée vers des investissements "énergie-climat" privés (domestiques, TPE, etc.).</p>	<p>L'ensemble de la démarche du PCET- et de la vision du territoire qu'il sous-tend - fait l'objet d'une évaluation itérative régulière, à la fois de façon extérieure et par des pairs.</p> <p>La collectivité est entrée dans un processus de benchmarking au niveau national voire européen de type Cit'ergie.</p>	A
<p>Le Maire/Président porte le PCET dont il confie la responsabilité à un Adjoint/VP "de poids".</p> <p>L'équipe "énergie-climat", qui a la responsabilité du PCET, est reconnue dans l'organigramme et placée en situation d'influencer réellement les autres services et d'assurer un pilotage transversal.</p>	<p>Définition et vote par le Conseil d'une stratégie énergie-climat à moyen terme, assortie d'objectifs quantifiés, d'un plan d'actions et d'un budget.</p> <p>Un rapport met en évidence les convergences / divergences de toutes les politiques publiques locales avec le PCET.</p>	<p>Une coopération active, structurée et suivie avec les divers services de la collectivité, les groupes cibles et les partenaires extérieurs</p> <p>Des formes participatives élaborées, en interne comme en externe, sont utilisées.</p>	<p>La direction financière s'est emparée du sujet et propose des instruments financiers dont elle assure la gestion en concertation avec l'équipe "énergie-climat"</p> <p>Des instruments nouveaux sont réellement utilisés.</p> <p>Les banques sont entrées dans le processus.</p>	<p>Une dynamique d'amélioration continue et d'approche qualité de la mise en œuvre de la politique énergie climat.</p> <p>Monitoring des consommations au plan territorial, des actions programmées et de leur suivi.</p> <p>Rapport d'évaluation périodique des actions et résultats quantifiés, présenté au Conseil.</p>	B
<p>Elu adjoint ou VP avec un mandat "fort" du Maire et du Conseil.</p> <p>Une équipe "énergie-climat" en place et tentative de désigner des personnes-relais "énergie climat" dans les différents services de la collectivité.</p>	<p>Réalisation du PCET avec une étude de quantification territoriale des émissions de gaz à effet de serre et un diagnostic de vulnérabilité.</p>	<p>Des actions ponctuelles pour impliquer les acteurs du territoire.</p> <p>Début de concertation avec la population selon un mode "traditionnel".</p>	<p>Utilisation d'outils et de moyens pour mettre en œuvre les actions "énergie-climat" prioritaires sur le patrimoine avec études technico-économiques.</p>	<p>Bilan des consommations d'énergie et des émissions de GES du patrimoine et du territoire avec des objectifs quantifiés de réduction accompagné d'un rapport annuel.</p>	C
<p>Un élu en position d'adjoint / VP chargé de conduire la politique "énergie climat" mais avec un mandat "faible".</p> <p>Un coordinateur "énergie climat" en place dans l'administration.</p>	<p>Discussion en vue de réaliser un PCET. Conscience de la globalité de la question "énergie-climat" sur le territoire.</p> <p>Actions plus nombreuses sur le patrimoine et lancement de premières initiatives vis-à-vis de la population.</p>	<p>Acteurs internes identifiés.</p> <p>Recherche de coopération active et structurée avec divers services qui doivent être impliqués pour réussir une politique "énergie climat".</p>	<p>Recensement d'outils de financement spécifiques mobilisables.</p>	<p>Réalisation d'un bilan des consommations d'énergie et d'émissions de GES du patrimoine sans objectifs quantifiés de réduction</p>	D
<p>Un conseiller municipal en charge des questions "énergie climat" (avec d'autres missions sectorielles).</p> <p>Un(e) chargé (e) de mission "énergie" ou "énergie climat" est recruté dans les services.</p>	<p>Début de diagnostic pour repérer les actions entreprises et en stimuler d'autres.</p> <p>Plusieurs projets juxtaposés, principalement sur le patrimoine qui ne constituent pas réellement une politique</p>	<p>Actions ponctuelles pour informer les services de la collectivité, favoriser son adhésion et sa participation.</p> <p>Informations ponctuelles dans le journal municipal.</p>	<p>Financement des actions au coup par coup sur ressources budgétaires classiques, sans programmation budgétaire pluriannuelle.</p>	<p>Début de monitoring des consommations énergétiques et des émissions du patrimoine via la mise en place d'un système d'information interne.</p>	E
<p>Pas de responsable politique identifié.</p> <p>Un technicien s'assure du fonctionnement des équipements énergétiques</p>	<p>Les questions énergie climat sont absentes de la politique municipale ; quelques actions très ponctuelles sont menées sans visibilité.</p>	<p>Les acteurs internes de la collectivité ne sont pas identifiés.</p> <p>Aucune action vis-à-vis des acteurs du territoire.</p>	<p>Pas de réflexion ni d'action spécifique.</p>	<p>Pas d'évaluation.</p>	F
<p>Aucun élu en charge</p> <p>Aucun technicien</p>	<p>Pas d'action engagée</p>	<p>Aucune</p>	<p>Pas de budget affecté</p>	<p>Aucun</p>	G